



STAGIAIRE – INGÉNIEUR(E) CIVIL
DIRECTION DU GÉNIE – VILLE DE BROSSARD
DURÉE APPROXIMATIVE DE 8 MOIS

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 12^e ville en importance au Québec avec plus de 87 215 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés.

Mandat

Sous la supervision du chef de section de la Direction du génie, le stagiaire devra faire la surveillance de travaux d'infrastructure municipale (voirie, route, aqueduc, égout, éclairage urbain, aménagement, etc.).

Responsabilités

- Surveiller la construction d'infrastructures municipales afin de s'assurer que les travaux soient conformes aux plans et devis;
- Compléter des rapports quotidiens sur la progression des travaux;
- Compiler les quantités en vue de préparer les estimations progressives;
- Participer aux réunions de chantier, de planification;
- Informer son supérieur des vices de construction, anomalies ou modifications à apporter lors de la réalisation des travaux et résoudre certains problèmes techniques rencontrés sur les chantiers de construction;
- S'assurer du respect des échéanciers et directives.

Exigences

- Poursuivre des études universitaires;
- Détenir un Diplôme d'études collégiales, option en génie civil (un atout);
- Expérience sur les chantiers de construction (un atout);
- Bonne connaissance des matériaux de construction, de la lecture des plans et devis, des méthodes de construction et de surveillance;
- Bonne connaissance de la suite Office et Autocad;
- Habilité à rédiger des rapports clairs et concis;
- Faire preuve de fermeté, tact et courtoisie;
- Carte de sécurité chantier;
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide pour l'exécution des fonctions.

Durée

Période approximative de huit (8) mois soit, du 30 avril au 21 décembre 2018.

Horaire

40 heures par semaine; de jour du lundi au vendredi.

Salaire

Le taux horaire se situe entre 20,01\$ et 21,19\$.

Équité en emploi

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Seules les personnes retenues seront contactées. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro de concours **Stage-génie-2018-01** dans l'objet du courriel au plus tard le 1^{er} mars 2018.

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@ville.brossard.qc.ca